



Du 4 mars 2026

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBERY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



Message à l'attention de l'encadrement des équipes du football réduit (U7, U9, U11, U13)

A l'occasion de la phase d'automne 2025, quelques dossiers « disciplinaires » isolés sont remontés au District de Savoie de Football.

La plupart sont liés au comportement des acteurs du match :

- Les parents « supporters » qui ne sont pas gérés et cadrés par l'encadrement ou le club.
- Les éducateurs / parents « accompagnateurs » qui ne gèrent pas leurs émotions ou ne sont pas engagés dans la philosophie du football des jeunes (apprentissage, plaisir, partage des temps de jeu, respect et application des lois du jeu).
- Les enfants eux-mêmes, qui ne maîtrisent pas les règles ou ne sont pas cadrés par leur encadrement (comportement anti-sportif, violence) par l'encadrement.



Devant une évolution négative de ces comportements, nous souhaitons vous rappeler quelques incontournables pour que le climat des rencontres soit le plus favorable possible :

- Toutes les personnes qui ne sont pas sur la feuille de plateau ou de match doivent se tenir en dehors des terrains, derrière les mains courantes.
- Tous les éducateurs sont situés de part et d'autre de la ligne médiane. Les staffs d'une même équipe sont situés au même endroit (F4, F5, F8).
- Chaque équipe est encadrée par un ou deux éducateurs, pas plus ...
- Chaque club a le devoir de gérer le comportement de ses licenciés & non licenciés (parents, jeunes, spectateurs).
- L'arbitrage des jeunes par les jeunes est fortement encouragé chez les jeunes :
 - Des U17/U20 arbitrent des U13, au centre.
 - Des U15/U17 arbitrent des U11, au centre.

En cas d'absence, l'auto-arbitrage reste conseillé.

- L'auto-arbitrage (par les éducateurs) est conseillé chez les U7/U9
- Les remplaçants peuvent officier en tant que juge de ligne.

Pour tout accueil de plateau, de critérium ou de rencontre, un responsable du club « accueil » doit être désigné et identifiable pour favoriser le bon climat de la pratique et faire remonter les difficultés rencontrées. Pour rappel, le responsable ne doit pas être impliqué dans l'encadrement d'une équipe. En espérant que tout le monde prendra conscience que nous pouvons agir et mieux vivre les rencontres, les plateaux pour le bien-être et le bien-jouer de nos jeunes (garçons et filles).

En cas de dérive, n'hésitez pas à nous faire remonter les problèmes rencontrés.

Bonne deuxième partie de saison à toutes et tous,
Sportivement.

Co-signature des Commissions « technique » & « discipline »

SOMMAIRE

Comité Directeur	page 2	Commission Futsal	pages 22 à 23
Secrétariat	page 3	Commission des Coupes	pages 24 à 26
Commission FAFA	page 4	Commission Féminines	page 27
Trésorerie	page 5	Commission Critérium Féminin séniors	page 28
Commission Délégations	page 6	Commission Fair Play	page 29
Commission FMI	page 7 à 8	Commission Technique	pages 30 à 32
Commission Sportive	pages 9 à 12	Commission d'Appel Règlementaire	page 33
Commission PEF.....	pages 13	Commission des Arbitres	pages 34 à 36
Commission des Jeunes	pages 14 à 21	Commission de Discipline	pages 37 à 38
		Annexes :	page 39



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du lundi 2 mars 2026

NOTE AUX CLUBS

Sur décision du Comité Directeur, le **district offrira 1 tablette** à chaque club.
La distribution se fera lors de l'Assemblée Générale de juin.

NOTE AUX CLUBS – Assemblée Générale de rentrée

Le district recherche **une salle pour l'Assemblée Générale de rentrée du 28 août 2026**.
Nous privilégions un lieu central (BASSE-MAURIENNE, COMBE DE SAVOIE, ...).
Merci d'envoyer votre candidature au district.

NOTE AUX CLUBS – Caméra embarquée

Le Comité Directeur du District de Savoie a pris la décision ce lundi 2 mars de s'inscrire pleinement dans l'expérimentation du **port de caméras** par les arbitres en vue de lutter contre l'extension des incivilités.

Cette expérimentation débutera lors des prochaines journées de championnat jeunes comme seniors.
Après formation des arbitres et des délégués (es).

Du fait du nombre de caméras, 5, pour notre département. Seront ciblés les matchs dit à risques en plus de l'utilisation de ces caméras des délégués seront désignés responsable de la gestion de la bonne utilisation de celles-ci.

Le Comité directeur a mis en place un comité de pilotage en charge sous la responsabilité d'Alain CAREGLIO de veiller à la bonne application de cette mesure.

Comité qui comprend :

- Pascal ELHOMBRE, commission de discipline.
- Daniel DEMARIEUX, commission des Arbitres.
- Alain CAREGLIO, André TOGNET, Philippe SALVATORE, commission Prévention éthique.

Ce comité sera en lien étroit avec Jérôme SPADA, commission de délégations. Jacky GACHET, commission Sportive.

Avant le lancement de cette pratique un document donnant le cadre législatif sera porté à la connaissance des présidents des clubs.

N'hésitez pas à contacter M. CAREGLIO Alain, pour tous renseignements.



SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 2 mars 2026

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 24 février au 2 mars 2026

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Commission des coupes :

AS HAUTE COMBE –

Commission Sportive :

AS THONON – FC HAUTE TARENTAISE – AIX FC (2) – ASS SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS – US CHARTREUSE GUIERS - ENTENTE SPORTIVE DE TARENTAISE – AIX FC (Féminines) – AS HAUTE COMBE – FC ST MICHEL – US DOMESSIN –

Commission De Discipline :

LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY – FC ST BALDOPH –

Courrier :

FC LAISSAUD –

Commission Des Arbitres :

AS MONTREAL LA CLUSE – Mr MBACKE Moustapha – FC NIVOLET -

Commission des Médailles :

SDJES – (2)

Couleurs de maillots :

FC LAISSAUD -





COMMISSION FAFA

Réunion du lundi 2 mars 2026

Information F.A.F.A. Emploi

L'outil informatique pour la saisie des dossiers FAFA Emploi va ouvrir le 15 mars. Le cahier des charges n'est pas encore paru, mais il semblerait que l'aide financière soit augmentée. Il y a un quota par ligue, et donc par district (1 dossier ETP, peut-être 1,5 pour la Savoie). De ce fait, il est plus que jamais **extrêmement important que les clubs constituent leur dossier dès à présent**. Ceci pour des embauches prévues à compter de juillet 2026. Un entretien avec le club devra obligatoirement être organisé. Le président reste à votre disposition pour la constitution des dossiers.

Information F.A.F.A. Equipement – Saison 2025/2026

A l'issue de la phase de campagne de demande de subvention F.A.F.A. - Equipement qui s'est terminée le 31 janvier 2026, il apparaît qu'au niveau de ligue AURA l'ensemble des enveloppes attribuées à chacun des Districts ne sera pas consommé. Il se peut donc qu'il puisse y avoir un budget supplémentaire pour la Savoie.

Il est donc décidé de rouvrir et de prolonger la campagne de subvention F.A.F.A. - Equipement pour des projets qui n'auraient pas pu être retenus lors de la première phase d'attribution ou pour de nouveaux projets.

Une nouvelle date de réception des dossiers à adresser au District de Savoie est fixée au : 30 MARS 2026.

Ces nouveaux dossiers **pourront éventuellement être financés cette saison** s'il y a une enveloppe en plus pour la Savoie.

Vous trouverez ci-dessous le lien permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés) :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_25-26_vdef.pdf

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide. A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de la nouvelle enveloppe qui sera allouée au District de Savoie. La nouvelle répartition s'effectuera au mois d'avril 2026.





TRÉSORERIE

Mercredi 4 mars 2026

Virements :

➤ FC SUD LAC	667.90 €	➤ AS NOVALAISE	680.73 €
➤ FC BAUGES	387.31 €	➤ FC DU NIVOLET	1643.18 €
➤ FC LA ROCHETTE	416.75 €	➤ GAPS	469.77 €
➤ ENT VAL D'HYERES	155.96 €	➤ USC AIGUEBELLE	400.00 €
➤ US ST REMY DE MAURIENNE	303.00 €	➤ FC LAISSAUD	629.07 €
➤ ENT DRUMETTAZ MOUXY	813.72 €	➤ US GRIGNON	545.56 €

IMPORTANT

Noter OBLIGATOIREMENT votre numéro d'affiliation dans le libellé de vos virements.

IMPORTANT

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie le tableau des sommes dues au District en date du 25 février 2026.

Ces sommes sont à régler au District avant le 23 mars 2026.

Ce tableau a été adressé aux clubs par mail accompagné du R.I.B du District





COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Réunion du lundi 2 mars 2026

Responsable des Désignations :
Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**
Précèdent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : **n°affiliation@laurafoot.net**

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci -joint :

DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS

Où

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-3.xlsx>

Demande d'un délégué officiel du District de Savoie

La commission désigne Alain CAREGLIO comme délégué du match n° 53974487 opposants :

LE HAUT FOOTBAL CLUB CHAMBERY à CA YENNOIS

Lors de la journée de championnat D3 Poule A du dimanche 8 Mars 2026 à 15h00



Sérigraphie - Flochage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Réunion du lundi 2 mars 2026

Président : Patrick JANET 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI : ATTENTION nouvelle version FMI WEB/APP 5.0.15

Le mardi 24/02/2026, une mise en production a eu lieu sur la WebApp FMI, l'application est désormais en version 5.0.15.

Voici le périmètre de cette MEP :

- Mise en place du stockage persistant, afin d'éviter d'éventuels perte de données.

- Pour les utilisateurs ayant installé la WebApp FMI avec le navigateur Google Chrome, aucune action n'est requise, la mise à jour est totalement transparente.

- Pour les utilisateurs ayant installé la WebApp FMI avec le navigateur Mozilla Firefox, à l'ouverture de l'application, l'utilisateur sera invité à autoriser le stockage persistant. Il est nécessaire d'autoriser cette option afin d'assurer le bon fonctionnement de l'application FMI (afin d'éviter toute perte de données en cours de saisie)

FMI ATTENTION reprise des championnats bientôt là

Pensez à vérifier que vos identifiants FMI sont toujours d'actualité.

Reparamétrer éventuellement FOOTCLUB pour les équipes jeunes

Paramétrer FOOTCLUB pour les nouvelles équipes engagées

FMI passage Version WEBAPP : 5.0.15

Passez impérativement à cette dernière version de la WEBAPP

Certaines tablettes sont encore en version 4.10

N'utilisez plus l'ancienne version de l'application FMI 3.9.

FMI : caractéristiques des tablettes pour version WEBAPP

Un courrier a été envoyé à tous les clubs concernant cette nouvelle application, dans lequel vous trouverez les caractéristiques indispensables au bon fonctionnement des tablettes

Point d'Attention :

La version d'Android doit être au moins la version 12



Alerte :

Certaines tablettes de certains constructeurs en version Android 15 n'autorise pas la mise en place de la version WEBAPP

Soyez prudent pour l'achat

En termes de choix, les tablettes conseillées sont :

- Préconisation de la FFF :
Marques connues (Samsung, Lenovo ou Apple par exemple)
- Les tablettes fournies par le district : LOGICOM

INFORMATIONS DIVERS

Vous trouverez dans les PV de début de saison un ensemble d'informations qui ont été retiré du PV





COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 2 mars 2026

Présents : Cédric YSARD, Jacky GACHET.

Excusé : Sauveur MICALLEF

Attention changement d'horaire à partir du 08/03/2026

Match principal : 15H

Lever de rideau : 12H45

COURRIERS CLUBS

LAuRAFoot : lu et noté, compte rendu de la commission de discipline du 17 février 2026 dossier U.S DOMESSIN (suspicion d'irrégularité de certificats médicaux sur licences).

F.C LAISSAUD 3 : lu et noté, reçu couleurs maillots équipe D5.

US MOTTE SERVOLEX 2 : lu et noté changement de terrain journée du 08 mars 2026.

NOTES AUX CLUBS

Rappel suite décision commission discipline pour le club F.C du NIVOLET 1 au PV N° 750 du 07 janvier 2026.

Trois arbitres officiels au frais du club F.C DU NIVOLET sur les 3 rencontres à huis clos Un délégué officiel au frais du club F.C DU NIVOLET sur les 3 rencontres pour faire appliquer le huis clos.

*Match à huis clos N°53975580 du 07 mars 2026 à 20H F.C DU NIVOLET 1/ MAURIENNE C.A 1.

*Match à huis clos N° 53975581 du 21 mars 2026 à 20H F.C DU NIVOLET 1/ U.S LA RAVOIRE 1.

*Match à huis clos N°53975962 du 11 avril 2026 à 20H F.C DU NIVOLET 1/ CHAMBERY SPORT 73.

Commission Appel Disciplinaire :

*Match Arrêté n° 53998758 D1 du 23 novembre 2025 COGNIN SP1/ A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1

Fiche navette reçue le 16 février 2026 commission de discipline suite match arrêté n° 53998758 D1 du 23 novembre 2025 COGNIN SP 1/ A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1

Décision : résultat acquis sur le terrain :

- **1 match à huis clos, match retour le 10 mai 2026 pour l'équipe A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1**
- **Désignation d'un délégué mandaté par le district au frais A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1**
- **3 trois arbitres officiels au frais A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1**

En attente d'homologation dossier transmis à la commission d'appel disciplinaire



Rappel Article : 25.4.2

L'organisation d'une rencontre de lever de rideau préalable à un match devant se dérouler à huis clos est strictement interdite.

Le Club dont le terrain ne permettrait pas de faire observer le huis clos devra trouver un terrain de substitution remplissant les conditions exigées.

*Décisions Commission Appel Règlementaire : PV du 18 février 2026 & PV du 25 février 2026

En attente avant homologation,

Match N° 53976784 – AS MONT JOVET BOZEL 1 / AF MONTMELIAN 2 – SENIORS D3 Poule B – Du 21 décembre 2025

De confirmer les décisions de la commission sportive prises en première instance

De confirmer le match perdu par pénalité pour l'AS MONT JOVET BOZEL 1.

MONTMELIAN AF 2 :	3 buts,	3pts
AS MONT JOVET BOZEL 1 :	0 but,	(moins) -1 pt
De confirmer l'amende de 175 € au titre du premier forfait.		

La présente décision est susceptible d'appel en Ligue Auvergne Rhône-Alpes dans les conditions de forme et délais précisés aux articles 182 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

*Match N° 53976933 U.S GRAND MONT LA BATHIE 2 A.S MONTAGNY 1, seniors D4 Poule B du 14 décembre 2025.

De confirmer les décisions de la Commission sportive prises en première instance

De confirmer le match perdu par pénalité.

- 1- U.S GRAND MONT LA BATHIE 2 : 5 buts , 3 points,**
- 2- A.S MONTAGNY 1 : 1 but, (moins)- 1 point**
- 3- De confirmer l'amende de 175 € au titre de l'abandon du terrain.**

La présente décision est susceptible d'appel en Ligue Auvergne Rhône-Alpes dans les conditions de forme et délais précisés aux articles 182 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Commissions Appel :

Match n° 53975575 D2 du 30/11/2025 F.C DU NIVOLET 1/ U.S CHARTREUSE GUIERS 1.

MATCH ARRÊTE

Rencontre n° 53974486 D3A du 08 mars 2026 F.C SUD LAC 1 contre HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 1

En attente d'homologation.

HOMOLOGATION

Sanction LAuRAFoot faux certificats médicaux

Compte rendu par la Commission Régionale de Discipline de la LAuRAFoot

Dossier n° INS 23-251217et 01-210126

Club : L'U.S DOMESSIN n° 527260 séniors D3 - POULE A.

Après vérification des feuilles des matchs au cours 30 jours précédents la prise d'effet, à savoir entre le 22 novembre 2025 et le 21 décembre 2025, cinq licences non conformes (certificats médicaux litigieux) 3 joueurs et 2 dirigeants du club U.S DOMESSIN 1 figurent sur les feuilles de matchs ayant participé aux rencontres.

Citées ci-dessous :

30/11/2025 Match N° 53974442	U.S DOMESSIN1/	FC SUD LAC1 (2 joueurs, 1 dirigeant)
07/12/2025 Match N°53974401	C.A YENNE1/	U. S DOMESSIN 1 (2 joueurs)
14/12/2025 Match N°53974395	F.C CHAMBOTTE 3/	U.S DOMESSIN (2 joueurs)



La commission sportive donne matchs perdus par pénalité pour les trois rencontres à U.S DOMESSIN et transmet une fiche navette à la trésorerie pour débiter le compte U.S DOMESSIN.

Le 30 novembre 2025.

Rencontre N° 53974442 D3A U.S DOMESSIN1 / F.C SUD LAC 1

Match perdu par pénalité,

U.S DOMESSIN1 : 0 but, (moins) -1pt

F.C SUD LAC1 : 5 buts, 3pts.

Le 07 décembre 2025.

Rencontre N°53974401 D3A C.A YENNE 1 / U.S DOMESSIN 1

Match perdu par pénalité,

C.A YENNE 1 : 1 but, 3pts

U.S DOMESSIN 1 : 0 but, (moins) -1pt.

Le 14 décembre 2025.

Rencontre N°53974395 D3A F.C CHAMBOTTE 3 / U.S DOMESSIN 1

Match perdu par pénalité

F.C CHAMBOTTE 3 : 2 buts, 3pts

U.S DOMESSIN1 : 0 but, (moins) -1pt

DEMANDES DE MODIFICATIONS du 7 / 8 mars 2026

D2 du 08 mars 2026 :

Match n° 53975579 F.C MERCURY 2/F.C LAISSAUD 1 demande d'avancer l'horaire à 12H15 effectuée sur Foot Club avec accord du club adverse et de la commission (terrain GRILLETTE MERCURY).

D5A du 07 mars 2026 :

Match n° 55479953 CHAMBERY SPORT 73 2/ MONTMELIAN AF3 demande d'inversion effectuée par le club CHAMBERY SPORT 73 2 et acceptée par le club de MONTMELIAN se jouera à 12H45 (Stade des Iles, synthétique MONTMELIAN).

D5B du 08 mars 2026 :

Match n° 55480597 CHALLES SF2/ CŒUR DE SAVOIE 2, demande d'avancer L'horaire à 12H30 effectuée sur Foot Club avec accord du club adverse et de la commission.

Championnat Séniors ARTICLE 34.1.2.1 du District de Savoie :

Les demandes de modification de match doivent OBLIGATOIREMENT être saisies sur FOOT CLUBS avant le lundi 12H qui précède la rencontre du Week- end, Il faut absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, si la réponse est négative il faut OBLIGATOIREMENT mettre le motif du refus avant le lundi 12H. Toute demande arrivant après 12H sera hors délai.

En cas terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenus par téléphone (message vocal si besoin), les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront amendés.

Responsables Séniors : Cédric YSARD : 07 71 01 89 31

Sauveur MICALLEF : 06 23 06 49 93

FUTNET

FINALE DEPARTEMENTALE

Pour la deuxième saison consécutive, le District de Savoie de Football met en place une finale départementale de Futnet.

Après une probante action de formation, à destination d'une vingtaine d'éducateurs des classes football collège du département, en présence de Yannick GADEN (sélectionneur adjoint de l'Equipe de France de Futnet), nous espérons que le nombre de sections « futnet » se développera dans un futur proche.

Cette deuxième édition fait le plein avec 14 équipes (contre 7 la saison dernière) et 12 clubs représentés (contre 5 clubs la saison dernière).

Secteur Est :

Mardi 17 février, à St Etienne de Cuines (Gymnase municipal)

1. AS CUINES LA CHAMBRE
2. CA MAURIENNE
3. ES TARENTEISE
4. AS HAUTE COMBE DE SAVOIE
5. UO ALBERTVILLE 1
6. AFRO LA ROCHETTE
7. AS UGINE FOOTBALL

Secteur Ouest :

Mercredi 18 février, à Aix les Bains (Gymnase Garibaldi)

1. AIX FC
2. EF CHAUTAGNE
3. US MOTTERAINE
4. ES DRUMETTAZ MOUXY 1
5. ES DRUMETTAZ MOUXY 2
6. UO ALBERTVILLE 2
7. JS CHAMBERY



Les deux équipes qualifiées (une par site) participeront à la finale académique programmée le **samedi 14 mars** prochain, à ST ETIENNE DE CUINES (créneau de l'après-midi).

Le site de la finale a été validé par le collège des Présidents de la LAURA FOOT.

Félicitations à toutes les équipes engagées. Nous vous ferons suivre les résultats dans le prochain PV.

COMMISSION PEF

PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL

Membres : Damien BILLIET, Edouard FROGER, Alain CAREGLIO, Christelle LEVASSEUR



Le mercredi 17 juin 2026 se tiendra la deuxième édition de la « **Faites du PEF** » à **LAISSAUD** !

16 clubs seront invités à positionner une équipe U10 – U11 de 6 à 7 joueurs pour cet après-midi festif.

Les conditions à remplir afin d'être convié à cet événement sont :

- 1- Être engagé dans le PEF sur la plateforme (Possible via Footclubs ➡ Développer son club ➡ Projet Club ➡ Projet Educatif)
- 2- Avoir formalisé et fait remonter 3 actions sur la plateforme PEF

Ces conditions sont à remplir **avant le lundi 20 avril 2026 dernier délai**.

Une invitation avec les détails de l'après-midi vous sera alors envoyée par la suite.

Toute la commission compte sur votre engagement dans le cadre du Programme Educatif Fédéral !

 	PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION 450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr	 
--	---	--



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du lundi 2 mars 2026

COURRIERS

FC AIX les BAINS : match n° 54001893 FC AIX les BAINS / FC CHAMBOTTE se jouera le 21 mars 26 à 17H30 à GARIBALDI.

FC CHAMBOTTE : match n° 54001889 FC-CHAMBOTTE / JS-CHAMBERY se jouera le 07 MARS 2026 à 16H30 à ALBENS

CHAMPIONNAT

Reprise du championnat le 07 mars 2026

Match N° 54001887 CHAMBERY SPORT 73 / ENT S DRUMETTAZ MOUXY

Match N° 54001889 FC CHAMBOTTE / JS CHAMBERY **à 16H30 à ALBENS**

Match N° 54001891 US DOMESSIN / US LA RAVOIRE

U15

Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 2 mars 2026

COURRIER DES CLUBS

ST. PIERRE SPORT : Lu votre courrier pour match à inversé, manque accord de l'équipe adverse.

A.S. BARBERAZ : Suite à votre courrier l'alternance est réglée. (D.3.C).

F.C. HAUTE TARENTEISE : Noté votre lieu de rencontre le 08 mai 2026.



Foot SAVOIE



PV N° 758 du 4 mars 2026

F.C. MERCURY : Lu votre dernier courrier précisant les dates des rencontres maintenues. Pour la journée N°. 05 du 26 mai le samedi 25 disponible pour jouer une rencontre il nous manque l'HORAIRE du match

MATCHS AVANCES AU 8 MARS 2026

D.3. POULE A. Journée 01. Du 15 MARS.

Match N°. 55494978. ETS. LE BOURGET 1 / F.C. NIVOLET 3.

D.3. POULE C. Journée 01. Du 15 mars.

Match N°. 55482857. ENT.F.C. MAURIENNE 2 / ENT. BASSE MAURIENNE 1.

Se joue au stade de LOUTRAZ à MODANE.

Match N°. 55483123. HAUTE TARENTEISE 2 / U.O.A. 1. Se joue à AIME.

MATCH INVERSE. (Suite au refus du club visiteur d'avancer le match).

D.3. POULE B. Journée 01. Du 15 MARS. Manque accord du club VISITEUR.

Match N°. 55483484. ST. PIERRE SPORT 2 / AS. BARBERAZ 2.

MODIFICATION DE MATCH

D.3. POULE A. (Journée N°. 09 du 31 mai).

Match N°. 55495021. ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 2 / F.C. CHAMBOTTE 2.

Accord des deux clubs pour jouer le SAMEDI 30 MAI à 15H00.



U13

Yann Thill 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 2 mars 2026

INFO AUX CLUBS

Les trois clubs qui représenteront le District de SAVOIE sur la phase de critérium régional sont :

- CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL 1



- FC NIVOLET 1
- US CHARTREUSE GUIERS

Nous vous informons que, pour la phase de printemps, seules les modifications (changement de date, d'horaire, de lieu, de stade, inversion, etc.) saisies sur FOOT-CLUB seront prises en compte, et ce jusqu'au lundi précédent le jour de match à 17h.

Aucune demande transmise par courrier électronique ne pourra désormais être traitée.

Nous vous remercions par conséquent de bien vouloir vérifier chaque semaine les notifications et demandes de modification directement sur la plateforme FOOT-CLUB.

- **ERRATUM** Voici les nouvelles poules d'engagement. Vous trouverez également les calendriers sur le site du DISTRICT.

La commission en concertation avec les techniciens du DISTRICT s'est donnée le droit de modifier certains engagements, à la vue des résultats sportifs de la phase d'automne.

U13 - SAISON 2025 / 2026 - PRINTEMPS

D1	EXCELLENCE - Poule A	D1	EXCELLENCE - Poule B	D1	EXCELLENCE - Poule C
11	AIX FC 1	5	US LA RAVOIRE 1	7	CHALLES SF 1
9	CHAMBERY SAVOIE FOOT 2	2	US LA MOTTE 2	5	ES TARENTEISE 1
12	FC NIVOLET SERVOLEX 2	12	FC NIVOLET 3	9	CHAMBERY SAVOIE FOOT 3
2	US LA MOTTE SERVOLEX 1	7	JS CHAMBERY 1	8	FC MERCURY 1
8	US GRIGNON 1	1	FC CHAMBOTTE 1	6	AS UGINE 1
4	ES DRUMETTAZ MOUXY 1	4	ES DRUMETTAZ MOUXY 2	3	FC VILLARGONDRAN 1
3	ENT CHAUTAGNE CULOZ 1	8	ENT. VAL D'HYERES 1	12	AS BOZEL 1
1	GAPS 1	6	CA YENNOIS 1	2	AS HAUTE COMBE 1
6	FC HAUTE TARENTEISE 1	9	GJ US CHAMBERY COGNIN 1	11	US MODANE 1
7	ST PIERRE SPORT 1	3	CS BELLEY 1	1	Exempt
5	CHAMBERY SPORT 1	11	AIX F.C. 2	4	ENT. BASSE MAURIENNE 1
10	GJ LA SAVOYARDE 1	10	ETS BOURGET 1	10	AS BARBERAZ 1

D2	PROMO - EXCELLENCE Poule A	D3	1 ^{ère} DIVISION - Poule A
3	ENT DRUMETTAZ 3	3	ES DRUMETTAZ MOUXY 4
2	GAPS 2	2	GAPS 3
9	GJ LA SAVOYARDE 3	9	GJ LA SAVOYARDE 4
5	FC NIVOLET 4	5	FC NIVOLET 5
4	US CHARTREUSE GUIERS 2	4	US CHARTREUSE GUIERS 3
6	US LA RAVOIRE 2	6	CHAMBERY SAVOIE FOOT 4
7	CHALLES SF 2	7	J.S. CHAMBERY 2
1	US DOMESSIN	1	FC CHAMBOTTE 3
10	ETS BOURGET 2	10	AIX FC 4
8	ST PIERRE SPORT 2	8	FC ST BALDOPH



D2	PROMO - EXCELLENCE Poule B	D3	1 ^{ère} DIVISION - Poule B
7	FC SUD LAC	7	SUD LAC 2
2	FC CHAMBOTTE 2	2	CHAMBOTTE 4
1	US LA MOTTE 3	1	LA MOTTE 4
3	ENT. VAL D'HYERES 2	3	ENT VAL D'HYERES 3
10	GJ LA SAVOYARDE 2	10	LA SAVOYARDE 5
5	BAUGES FC	5	BAUGES 2
4	CHAMBERY SPORT 2	4	CHAMBERY SPORT 3
8	AIX FC 3	8	AIX FC 5
9	LE MONTCEL	9	GJ US CHAMBERY COGNIN 2
6	US LA RAVOIRE 3	6	CA YENNE 2

D2	PROMO - EXCELLENCE Poule C	D3	1 ^{ère} DIVISION - Poule C
5	AS UGINE 2	5	AS UGINE 3
7	FC MERCURY 2	7	MERCURY 3
4	E.S.TARENDAISE. 2	4	E.S. TARENDAISE 3
9	LA BATHIE	9	LA BATHIE 2
10	UO ALBERTVILLE 1	10	UO ALBERTVILLE 2
8	ST PIERRE SPORT 3	8	FC MERCURY 4
2	US GRIGNON 2	2	AS HAUTE COMBE 2
3	CA MAURIENNE	3	FC VILLARGONDRAN 2
11	FC ST MICHEL	11	ENT BASSE MAURIENNE 2
6	FC BEAUFORTIN	6	FC HAUTE TARENDAISE 2
1	FC LA ROCHETTE	1	CŒUR DE SAVOIE
12	AS BOZEL 2	12	Exempt

FMI

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

LA FMI EST OBLIGATOIRE POUR L'ENSEMBLE DES DIVISIONS.

Pensez à installer la nouvelle version

LES FEUILLES DE MATCH NE SERONT A UTILISER UNIQUEMENT EN CAS DE PROBLEME DE FMI.

Les feuilles de match U13 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le lundi soir avant 18h00

[Vous pouvez envoyer la feuille de match en photo par mail au District.](#)

L'ensemble de la catégorie U13.

Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00.

MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRE DES RENCONTRES

- Modification des rencontres :

SERONT A EFFECTUER EXCLUSIVEMENT SUR FOOTCLUB.

Pour un meilleur suivi des demandes. Avant le lundi 18h précédant le match.

- Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les notifications sur FOOTCLUB, afin de répondre aux demandes.



U11 Fabien FONTAINE 06 32 60 14 18

Réunion du lundi 2 mars 2026

Correspondances reçues :

- CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL : engagement d'une 4^e équipe. Total : 3 équipes en D1 et une équipe en D2
- US CHARTREUSE GUIERS : impossibilité d'accueillir le plateau D2/D3 du 7 mars.
Le plateau aura lieu à DRUMETTAZ à 10h30. Remerciements au club de l'ENT DRUMETTAZ MOUXY.
- AS NOVALAISE : impossibilité d'accueillir le plateau D2 du 21 mars. Le plateau aura lieu au MONTCEL.

Programmation :

07/03/2026 : 18 équipes concernées par la coupe de Savoie U11. Une journée (J1) est prévue pour toutes les autres.

14/03/2026 : J2 – 16 équipes concernées par la remise d'un jeu de maillots offert par le Crédit Agricole des Savoie

21/03/2026 : J3

28/03/2026 : J4

J1 du 07/03/2026 :

D1

Plateau à MONTMELIAN :

POULE A

GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE 1

AIX F.C. 2

CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 2

POULE B

GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD

1

U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE 1

U.S. LA MOTTE SERVOLEX 2

Poule unique pour les 2 autres plateaux à Culoz (4 équipes) et au Nivolet (3 équipes) avec jumelage.

D2/D3

Répartition et niveau des équipes en annexe du PV

ATTENTION : des modifications ont eu lieu. Le FAL est à jour.

RAPPEL

IMPORTANT : Lors d'un plateau à 8 équipes :

- les rotations se font par niveau et non pas un terrain par niveau car sinon une équipe joue à 10h puis pas avant 11h30.

Donc la marche à suivre est la suivante :

10h : rotation D2

10h30 : rotation D3

11h : rotation D2

11h30 : rotation D3

- Pour les 2èmes matchs, il y a 2 solutions :

soit j'ai laissé des consignes dans la rubrique COMMENTAIRES sur le FAL via footclub, soit c'est gagnant contre gagnant et perdant contre perdant des 1^{ers} matchs ou si match nul, les rapports de force pendant le match. **Les séances de tirs au but sont à proscrire.**





COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Les nouveaux engagements :

Si vous souhaitez ajouter une ou plusieurs équipes, merci d'adresser un mail officiel à : district@savoie.fff.fr avec copie à efroger@savoie.fff.fr

Tous les calendriers sont disponibles via l'interface F.A.L.

F.A.L. (accessible via Footclubs) :

Pour rappel, en tant qu'utilisateur Footclubs, il faut avoir les profils « Organisation » & « Compétitions » pour accéder au FAL.

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le F.A.L. :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir (amende de 35 €)

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35 €

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles d'effectifs seront amendés de 35 €

Une période 15 jours vous est accordée pour déposer tous les documents, via le F.A.L.

Dans le F.A.L. les feuilles d'effectifs doivent être déposées sur les plateaux U6 et U7 (quand ils sont associés) et sur les plateaux U9 débrouillés et U9 débutants quand vos équipes sont sur les mêmes sites (dépôt de la feuille d'effectif pour chaque niveau ou chaque site).

Information : il est préférable de rendre diffusable les coordonnées de vos référents dans le F.A.L. (mise à jour directe et simultanée dans FootClubs et donc sur le site du District).

Le correspondant Footclubs est habilité à rendre vos coordonnées diffusables.

Les modifications de sites (lieu ou stade) et des horaires sont gérées uniquement par le centre de gestion. Merci de nous transmettre vos modifications dans les meilleurs délais à J-5 (le lundi précédent le plateau ou le critérium du samedi).

Tous les documents relatifs à l'organisation des pratiques U6/U7, U9 et U11 sont disponibles sur le site du District de Savoie de Football :

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11-u13/>



U6/U7 Edouard FROGER 06 10 56 18 18

Réunion du lundi 2 mars 2026

Une réunion de secteur est programmée **le lundi 09 mars** prochain : RDV 18H45 / Fin 20H00

- Secteur Ouest : à LA MOTTE SERVOLEX (club accueil : US MOTTERAINE)
Stade Raoul Villot - Salle Bellegarde, située dans le gymnase, derrière la tribune
- Secteur Est : à STE HELENE SUR ISERE (club accueil : AS HAUTE COMBE DE SAVOIE)
Stade du Vernay – Chemin du Roy - Siège du club

Les inscriptions pour la phase de printemps ont été clôturées en ce début de semaine.

Rappel : au printemps 2026, les U6/U7 joueront à 4 vs 4.

Sur cette deuxième phase, comme évoqué précédemment, une expérimentation sera mise en place sur la période mars – juin.

La logique de catégorie (U6 d'un côté, U7 de l'autre) sera modifiée.

Les équipes seront engagées sur des niveaux de pratique (comme sur la catégorie U9) :

- **Niveau 1 : débrouillés (U6 & U7 confondus)**
- **Niveau 2 : débutants (U6 & U7 confondus)**

Calendrier 2026 :

- U6/U7 : samedi 07 mars (journée optionnelle sur inscription)
- U6/U7 : samedi 14 mars
- U6/U7 : samedi 21 mars (Niveau 1 uniquement)
- U6/U7 : samedi 28 mars
- U6/U7 : samedi 04 avril (journée optionnelle sur inscription)
- U6/U7 : samedi 25 avril
- U6/U7 : samedi 02 mai (Festifoot Niveau 1)
- U6/U7 : samedi 09 mai (Festifoot Niveau 2)
- U6/U7 : samedi 16 mai (journée optionnelle sur inscription)
- U6/U7 : samedi 30 mai

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS : samedi 06 juin, au Stade Olympique d'ALBERTVILLE



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du lundi 2 mars 2026

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL

LES CALENDRIERS SONT EN LIGNE.
POULE HAUTE SUR LE SITE DU DISTRICT DE L'ISERE.

CORRESPONDANT DU DISTRICT 38 : M CARRETERO Christophe 06 99 88 64 01
Carretero.c70@gmail.com

POULE BASSE SUR LE SITE DU DISTRICT DE LA SAVOIE.

ATTENTION : RENCONTRE DU VENDREDI 13 FEVRIER 26
FUTSAL LAC ANNECY 2 contre US CLUSE BONNEVILLE FORON F 74 2 EST **REPORTÉE**
AU VENDREDI 20 MARS 2026 GYMNASSE DES SOEURS BLANCHES A ANNECY 21H30.

AS HAUTE COMBE DE SAVOIE FORFAIT GENERAL

VENDREDI 06 MARS 2026 - 21H30

FUTSAL LAC ANNECY 2
AS HTE COMBE SAVOIE
Forfait général

-

SAMEDI 07 MARS 2026 - 21H00

-

FUTSAL BOURGET UNITED

A. FUTSAL ROCHETTE O 2

DIMANCHE 08 MARS 2026 - 17H00

U.O.A

CBF74 2

POULE HAUTE

DIM 08 MAR 2026 - 20H00

THONON AS

20:00

AFK MONTMELIAN



CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL - mode de défraiement des arbitres

Comme vous le savez, le mode de défraiement des arbitres est différent entre le district de Savoie / Haute-Savoie et de l'Isère.

Après discussion avec le président de la commission Futsal du district de Savoie et avec l'aval de nos présidents de district respectif (73 et 38), voici ce qui nous apparaît comme la meilleure solution :

- Pour les équipes d'Isère jouant en Savoie / Haute Savoie : Pas d'arbitres à régler.
- Pour les équipes d'Isère jouant en Isère et recevant un club de Savoie / Haute Savoie : Le club recevant règle les 2 arbitres.
- Pour les équipes d'Isère jouant en Isère et recevant un club d'Isère : Chaque club règle les 2 arbitres.
- Pour les équipes de Savoie / Haute Savoie jouant en Isère : Pas d'arbitres à régler.
- Pour les équipes de Savoie / Haute Savoie jouant en Savoie / Haute Savoie : Fonctionnement habituel.

Pour le temps de jeu où une différence est pratiquée.

En Isère, temps de jeu de 2 fois 20 minutes en temps décompté.

En Savoie/Haute Savoie, si le gymnase a des installations le permettant et 2 arbitres officiels présents, choix aux clubs recevant de faire 2 fois 20, temps décompté ou 2 fois 25 sans décompte. La règle officielle dans les lois du jeu étant 2 fois 20, arrêts de jeu décomptés, nous vous demandons au maximum d'appliquer cette formule.

Bien évidemment, la formule choisie doit être confirmée au club se déplaçant avant le début de la rencontre.

Un grand merci aux clubs et encore toutes nos excuses pour cet apport de précisions tardif.





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Réunion du lundi 2 mars 2026

Présents : Patrick JANET, Jérôme SPADA.

Excusée : Ghislaine RAYNAL

RETOUR TROPHÉE

Merci aux clubs ci-dessous de prévoir le retour des trophées au district
(État correct et propre)

Coupe A SERALINI U13
Coupe du Président U15 à 8
Coupe PILLET U15
Coupe U18 F à 11
Coupe TRIQUET U20
Coupe FEMININES « Trophée 73 »
Coupe RAFFIN
Coupe CORTADE

US DOMESSIN
UO ALBERTVILLE
US LA MOTTE SERVOLEX
CHAMBÉRY SAVOIE FOOT
FC MERCURY
ENT APCR/BOURGET DU LAC
MONTMÉLIAN AF
USC AIGUEBELLE

CANDIDATURE À L'ORGANISATION DES FINALES

La commission des Coupes et les membres du Comité Directeur ont validés ce lundi 15 décembre 2025 les clubs organisateurs des finales 2025-2026 :

Pour la Coupe U13 PITCH du samedi 28 mars 2026 :

US LA MOTTE SERVOLEX

Pour les Coupes U13 PIGNIER- SERALINI et U11 Crédit Agricole du jeudi 14 mai 2026 :

AIX FC

Pour les coupes U15 à 8, U15, U17 et U20 du samedi 13 juin 2026 :

AS BARBERAZ

Les finales séniors féminines et masculines auront lieu le samedi 06 juin 2026 chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :

VAL D'HYERES

La commission des Coupes remercie les clubs qui ont candidatés mais non retenus



Foot SAVOIE

PV N° 758 du 4 mars 2026



TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

A partir de cette saison en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE - RAFFIN

¼ de Finale le dimanche 5 avril 2026 à 15h00

Le tirage est en ligne

FEMININES A 8

2^{ème} tour prévu le dimanche 5 avril 2026

Le tirage est en ligne



U20 TRIQUET

Tour de cadrage le samedi 4 avril 2026

(3 matches)

Le tirage est en ligne



U17 TRONCY

¼ de Finale le samedi 4 avril 2026 à 15h00

Le tirage est en ligne

U15 PILLET

Tour de cadrage le dimanche 8 mars 2026

(3 matches)

Le tirage est en ligne

TIRAGE PRÉSENT SUR LE FAL

INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL

Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.

Merci dans informer la Commission des Coupes.

Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence (Foot compagnon, listing, etc.)

Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.

Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.

Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.

Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes

L'organisation des rencontres sera réalisée de la façon suivante :

L'éducateur du **club recevant** fera en présence des éducateurs visiteurs un tirage des lettres selon le nombre de clubs sur le plateau A-B-C-D-E

Ces lettres seront attribuées avant le tirage aux clubs

Vous trouverez dans le lien ci-dessous tous les éléments pour l'organisation des Coupes Jeunes

<https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/>

U13 PITCH

3^{ème} tour le samedi 7 mars 2026 à 14h00

2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>



U13 PIGNIER

2^{ème} tour le samedi 18 avril 2026 à 14h00

2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

U13 SERALINI

2^{ème} tour le samedi 18 avril 2026 à 14h00

2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>



U11 CREDIT AGRICOLE

2^{ème} tour le samedi 7 mars 2026 à 10h00

2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>



FÉMININES SÉNIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 2 mars 2026

COURRIERS

Reçu : FC AIX les BAINS MODIFICATION HORAIRE (mail et Footclub)

FC-AIX les BAINS Mis à la place de l'exempt ACCORD de la commission.

**Attendu que les matchs joués ne pourront pas influencer sur le classement ni sur le titre de championne.
Ces matchs deviendront officiels avec la FMI avec homologation à 0 point**

CHAMPIONNAT

Match en retard :

Match N° 54502337 FC LA ROCHETTE / FC HAUTE TARENTEISE 2 **Le 08 mars 2026**

Match aller peut-être inversés

CHAMPIONNAT LE 15 mars 2026

MATCH N° 54502365 ENT-A PORTUGAIS CROIX ROUGE / CŒUR de SAVOIE

MATCH N° 54502366 FC-HTE-TARENTEISE / US-DOMESSIN

MATCH N° 54502367 USC-AIGUEBELLE / US-SAINT-REMY

MATCH N° 54502368 FC-AIX les BAINS / LA-ROCHETTE **à 12H30 à GARIBALDI**

MATCH N° 54502369 ENT-F CHAUTAGNE / JS-CHAMBERY

CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Réunion du lundi 2 mars 2026

PROPOSITION DE PLANNING POUR LE PRINTEMPS

Vous pouvez inverser les matchs en fonction de votre planning (je n'ai pas tenu compte des réceptions et déplacements)

Entre le 9/03 et le 29/03 :

FC BAUGES 2 – ENT S DRUMETTAZ 2

AS NOVALAISE 2 – CA YENNE 2

JS CHAMBÉRIENNE 2 – AS LE MONTCEL 2

Entre le 27/04 ET LE 10/05 :

JS CHAMBÉRIENNE 2 – CHALLES SF 2

FC BAUGES 2 – MARTHOD SP 2

CA YENNE 2 – FC SUD LAC 2

AS LE MONTCEL 1 – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL 1

Entre le 30/03 ET LE 12/04 :

FC BAUGES 2 – FC SUD LAC 2

JS CHAMBÉRIENNE 1 – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL 1

MARTHOD SP 2 – CHALLES SF 2

CA YENNE 2 – AS LE MONTCEL 2

Entre le 11/05 ET LE 24/05 :

ENT S DRUMETTAZ 2 – CA YENNE 2

JS CHAMBÉRIENNE 1 – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL 1

Entre le 13/04 ET LE 26/04 :

AS LE MONTCEL 1 – JS CHAMBÉRIENNE 1

CA YENNE 2 – FC BAUGES 2

ENT S DRUMETTAZ 2 – AS NOVALAISE 2

Entre le 25/05 ET LE 14/06 :

FC BAUGES 2 – CHALLES SF 2

JS CHAMBÉRIENNE 1 – AS LE MONTCEL 1

ENT S DRUMETTAZ 2 – FC SUD LAC 2

CA YENNE 2 – MARTHOD SP 2

Pour rappel, les feuilles de match sont **OBLIGATOIRES**, pour raison d'assurance (blessure ou accident) et pour justifier la pratique « loisir ».

Réunion bilan 2025/2026 et perspectives 2026/2027.

Une réunion aura lieu pour tous les clubs, le **lundi 27 avril à 19h00 au district**.
(Clubs présents sur la pratique ou souhaitant créer une équipe en 2026/2027)





COMMISSION FAIR PLAY

M. MOREL-BIRON Francis 07 68 57 28 64

Réunion du lundi 2 mars 2026

CARTON BLEU

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE CARTON BLEU 2025-2026

C'est la fin des matchs « phase Automne » en U17 et U15.

Il est temps pour tous les clubs participants de remplir le formulaire  **CARTON BLEU** pour la phase automne. Un autre formulaire sera donné pour la phase printemps. L'addition des deux établira le classement final par équipe.

Les dotations de ce challenge sont données en partenariat avec SPORT2000 et distribuées à l'assemblée générale de début de saison suivante.

Les équipes ne renvoyant pas ce formulaire ne pourront pas prétendre à dotation.

Les équipes ayant fait un forfait ne participeront pas à ce challenge. Merci quand même de donner vos notes pour les clubs qui vous ont accueilli.

Vous pouvez le télécharger avec le lien ci-dessous ou le retrouver sur le site du district.

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/FEUILLE-CARTON-BLEU-25-26.pdf>.

CONSIGNES :

- TOUT ECRIRE EN MAJUSCULE ET DE MANIERE LISIBLE
- Bien noter votre club, la catégorie et la poule
- Noter uniquement les clubs chez qui vous vous êtes déplacés
- Retourner ce document au secrétariat du district : district@savoie.fff.fr

Merci de le renvoyer rapidement et au plus tard mi-février.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

M. MOREL-BIRON Francis au 07.68.57.28.64



COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 4 mars 2026

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA : 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdesslem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COUNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation

Inscription via Portail Clubs OBLIGATOIRE

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
 - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venant d'autres structures.
- Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2025 – 2026

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 20 février 2026 et mardi 7 avril 2026

Lieu : Stade de la Grillette - MERCURY

Coût : 90 €

Inscriptions validées : 16

Maëlle BATTIER MAGNIN (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Charlotte BLEHAUT - Robin DUISIT - Simon MEINIER - Emilien REVET (SAINT PIERRE SPORT)

Shaina LAHRECHE - Shaina MILLIEX (USC AIGUEBELLE)

Samuel MORGADINHO (US LA RAVOIRE)

Léo BAUDIN (UO ALBERTVILLE)

Titouan FREYSSINET - Emma LA RUSSA - Dylan LORGEUX (FC MERCURY)

Ethan BILESIMO SANDRI (AS CUINES)

Louis GAUTHIER (FC LAISSAUD)

Mano GUIBOT SANDRI - Yanis LA RUSSA (FC PAYS VERONNAIS)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 28 janvier 2026.

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 4 mars 2026 et mercredi 18 mars 2026

Lieu : Stade Noël MERCIER - VOGLANS

Coût : 90 €

Inscriptions validées : 16

Corentin LAMBERT (J.S. CHAMBERIENNE)

Simon HERVE (ETS LE BOURGET DU LAC)

Thomas MERCKEL - Aykut UYSAL - Sami YAHIA (AIX FC)

Django RIONDET - Rudy BENCIVENGA (FC CHAMBOTTE)

CHARTRAIN Georges (SAINT PIERRE SPORT)

Aliya BOUNEHILAT - Jade VIALLET - Eliott LEMEUNIER (CHAMBÉRY SAVOIE FOOT)

Cyril FALCOZ (MONTMÉLIAN A)

Nathan BOURGEON - Lorenzo RICHARD (FC SUD LAC)

Illias MOUILLE – MOUILLE Alexandre (AS UGINE)

~~Dorian BODECHER~~ (US PONTOISE)

~~Pierre MERCADAL~~ (CŒUR DE SAVOIE)

~~Jonathan PIVIER~~ (US LA BATHIE)

Victorien DANNE (ALBERTVILLE FOOT 73)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 10 février 2026.

- Formation CFI Séniors - limitée à 18 personnes

Dates : samedi 14 mars 2026 et samedi 4 avril 2026

Lieu : Stade Guy Favier – LE PONT DE BEAUVOISIN

Coût : 90 €

Inscriptions validées : 15

Mohamed TRAORE (FC NIVOLET)

Kévin DELLINGER - Mohamed KASMI (US LA RAVOIRE)

Benoit MIELLET (USC AIGUEBELLE)

Mohamed ALTUNGOLLER - Maxime BAU (AS UGINE)



Dorian BODECHER (US PONTOISE)
MIGUET Gilles (AS NOVALAISE)
Sébastien MAURIN (SAINT BALDOPH)
Allan PAUL (US LA MOTTE SERVOLEX)
Abdelhakim ALIDRA (ETS SEYNOD 74)
Philippe NKO'O MEKA (U.S. SEMNOZ VIEUGY 74)
Pierre THABUIS (ENT LANFONNET 74)
Christopher ROCCHI (VALLÉE DU GUIERS 38)
~~Vincent BARBATO~~ (AS PARMELAN VILLAZ 74)
Julien DARRAS (AMPHION PUBLIER 74)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 26 février 2026

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 4 avril 2026 et mercredi 22 avril 2026

Lieu : Stade Joseph GAVARINI – SAINT JEAN DE MAURIENNE

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 6

Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.

CERTIFICATIONS 2025 – 2026

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 5 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscriptions reçues : 2

Validation des inscriptions 1 mois avant la certification.

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 21 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 1

Validation des inscriptions 1 mois avant la certification.





COMMISSION D'APPEL EN MATIERE REGLEMENTAIRE

Président : Fabien FONTAINE

Lundi 2 mars 2026

CONVOCATIONS

DOSSIER N° 7: Appel du club de l'US CHARTREUSE GUIERS contre la décision de la Commission des Règlements parue dans le PV n° 751 du 14 janvier 2026 concernant le match N° 53975575 – F.C. NIVOLET 1 - U.S. CHARTREUSE GUIERS 1 - Séniors D1 du 30/11/2025

Les personnes concernées sont convoquées devant la Commission d'Appel en Matière Réglementaire du District de Savoie de Football,

Le lundi 9 mars 2026 à 19h

Au siège du district de Savoie de Football – Maison des Sports
90, Rue Henri Oreiller – parc de Buisson-Rond
73000 CHAMBÉRY

aux fins d'être entendues sur l'objet cité.

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que les licences et les pièces d'identité seront réclamées.

La Commission rappelle qu'à cette audition, vous pouvez éventuellement être accompagné du Conseil de votre choix et qu'en cas de problème grave vous empêchant de vous déplacer, à défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée ou produire vos observations écrites.

Par ailleurs, conformément aux droits de la défense, nous vous rappelons que vous disposez du droit de faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de se taire.

La commission demande aux personnes convoquées d'attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la Commission d'Appel viendra vous accueillir afin de vous rendre à la salle d'audition.

Veuillez agréer, l'expression de nos meilleures salutations.

**Le Président de la Commission,
M. FONTAINE**

A noter : la Maison des Sports fermant à 17h00, pour accéder au District de Savoie de Football, en dehors de cet horaire, merci de bien vouloir sonner (sonnette à gauche de la porte d'entrée), si aucun membre n'intervient, merci de contacter le District au 04 79 33 84 45



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

Réunion du lundi 2 mars 2026

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Remi LEFEBVRE, Emmanuel BONTRON (membre CRA LIGUE AURA),

Excusés : Mrs Luc ALIX, Evan BONTRON,

COURRIERS, MAILS

Mail, Courrier Arbitre

-M. Moustapha MBACKE (MONTMELIAN), justificatif de changement d'adresse

Mail, Courrier Club :

- Club LE HAUT DE CHAMBERY (le secrétaire du club) : ERREUR D'ARBITRAGE, rencontre du 01/03/26 de D3 : FC SUD LAC 1 – HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY

Réponse CDA : En attente des décisions qui seront prises par la Commission de Discipline (après étude de ce dossier)

-Club du GAPS, demande d'arbitre sur rencontre du 07/03/26, en U18 à 11 (54641187)

-Club A.S DE MONTREAL LA CLUSE FOOTBALL (le secrétaire du club) : FAITS DE MATCH, rencontre du FC NIVOLET – AS MONTREAL LA CLUSE, U15 R2

Réponse CDA : Acte ce courrier, demande de rapport à l'arbitre de la rencontre

-Club du FC NIVOLE (La Commission Sportive du club) : Désignation arbitre

Mail, Courrier CDA/DISTRICT/LIGUE/FFF :

-LauraFoot Formations, Mail pour renseignements fonctionnement FIA de février 2026

-LauraFoot Formations, Mail Résultats de la FIA FEMININE et FIA MASCULIN.



A l'attention des Arbitres LIGUE - D1 et D2

Pour faire suite aux modules de formation "Arbitres" FIA

Nous avons beaucoup d'arbitres stagiaires à accompagner lors des prochaines journées de championnat. Nous allons vous solliciter, sur les prochaines journées de championnat pour aider et accompagner les stagiaires.,

Nous vous remercions de participer à l'accompagnement et l'évolution du corps arbitral Savoyard

INDISPONIBILITES ARBIRES

MARTIN Guillaume Indisponible du 13/12/2025 au 28/03/2026, Raison professionnelle
NDIAYE Jacques Indisponible du 01/02/2026 au 22/03/2026, Convenance personnelle
LECORNE Cedric Indisponible du 06/03/2026 au 21/03/2026, Congés
CHAMMY Jamal Indisponible du 02/03/2026 au 28/03/2026, Raison personnelle
CROZIO Cedric Indisponible du 02/03/2026 au 26/03/2026, Convenance personnelle
BELAROUCI Ismael Indisponible du 15/01/2026 au 22/03/2026, Raison professionnelle
PICQUE Ernest Indisponible du 07/03/2026 au 08/03/2026, Convenance personnelle
CABY Laurent Indisponible du 27/02/2026 au 13/04/2026, Raison professionnelle
BEKSAS Aissa Indisponible du 04/10/2025 au 01/06/2026, le samedi de 07H30 à 18H Convenance personnelle
LAMBERLIN Yann Indisponible le 07/03/2026, de Congés
KHAIJOU Acel Indisponible du 02/02/2026 au 15/06/2026, Raison personnelle
YILDIRIM Esat Indisponible du 15/03/2025 au 14/06/2026, le samedi de 07H30 à 20H Raison professionnelle
ABADDAR Salim Indisponible du 01/03/2026 au 30/06/2026 le dimanche, Convenance personnelle
BENKEMOUCHE Hamza Indisponible du 06/03/2026 au 23/03/2026, Congés
GINIAUX Jonathan Indisponible le 08/03/2026 de 11H à 17H30 Convenance personnelle
Indisponible du 14/02/2026 au 01/07/2026 le samedi de 07H30 à 12H30, Raison professionnelle
GROS Antony Indisponible du 05/03/2026 au 09/03/2026, Convenance personnelle
SBARTAI Hamza Indisponible du 28/02/2026 au 13/03/2026, Raison professionnelle
BELLIR Abdelhamid Indisponible le 07/03/2026, Autre désignation
PAROLINI Angelo Indisponible du 07/03/2026 au 09/03/2026, Convenance personnelle
Indisponible du 05/09/2025 au 15/06/2026 le samedi, Convenance personnelle
EL BOUZIANI Younes Indisponible du 11/01/2026 au 11/07/2026, Raison professionnelle
ZERAIBI Adel Indisponible du 05/01/2026 au 30/04/2026, Raison professionnelle
AYDOGAN Emir Efe Indisponible du 03/02/2026 au 03/06/2026, Convenance personnelle
CHAPPERT Laurent Indisponible le 08/03/2026, Convenance personnelle
LEFEBVRE Remi Indisponible du 28/02/2026 au 19/03/2026, Raison personnelle
JUNG Louis Indisponible du 03/03/36 au 08/03/2026, Convenance personnelle
KADRI Iyed Indisponible du 28/02/2026 au 18/04/2026, Congés
TASSART Benoit Indisponible du 01/03/2026 au 10/05/2026, Raison personnelle
DAIF Mohamed Indisponible le 08/03/2026, Convenance personnelle



PV N° 758 du 4 mars 2026

MARTINET Yohan Indisponible du 06/09/2025 au 06/11/2026, Raison personnelle
DUPAYS Christophe Indisponible le 07/03/2026, Convenance personnelle
ACARER Engin Indisponible du 22/12/2025 au 15/03/2026, Raison professionnelle
LOMBARD Alphonse Indisponible le 07/03/2026, Convenance personnelle
BUISSON RAVE Lenny Indisponible le 08/03/2026, Convenance personnelle
ANTUNES Ugo Indisponible du 18/02/2026 au 30/06/2026, Convenance personnelle
OLAGNON Arthur Indisponible du 07/03/2026 au 08/03/2026, Convenance personnelle
ACHALHI Mohamed Indisponible du 02/03/2026 au 31/03/2026, Raison professionnelle
ZAROURI Safouhaine Indisponible du 01/03/2026 au 13/03/2026, Raison professionnelle
FAGOT Theo Indisponible du 12/01/2026 au 12/06/2026, Arrêt ou année sabbatique
MOLLIER BILLET Theo Indisponible du 07/03/2026 au 08/03/2026, Raison professionnelle
TAYLAN Baris Indisponible le 07/03/2026, Raison professionnelle
PALIQI Rozana Indisponible du 14/11/2025 au 30/06/2026, Convenance personnelle
MBACKE Moustapha Indisponible le 07/03/2026 Samedi de 07H30 à 12H Convenance personnelle

Soit : **42 ARBITRES INDISPONIBLES**

Bilan bien inquiétant sur le nombre d'indisponibilités des arbitres
Situation pas des plus idéale pour les désignations à venir sur vos championnats

DATES A RETENIR – CONVOCATION ARBITRE- QUESTIONNAIRE



A l'attention des Arbitres
et

Information aux Présidents de club, Dirigeants, éducateurs,

Convocation des Arbitres

De 8h30 à 12h00 aux dates suivantes :

D1-D2-ASS : **Samedi 28 mars 2026**

D3-D4-STAGIAIRE : **Samedi 11 avril 2026**

JEUNES : **Samedi 25 avril 2026**

DATES A RETENIR – CDA

Jeudi 12 mars : réunion plénière CDA

Lundi 16 mars : réunion CDA

Lundi 23 mars : réunion CDA

Samedi 28 mars : Coupe PITCH à LA MOTTE SERVOLEX

Lundi 30 mars : réunion CDA



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Lundi 2 mars 2026

INFORMATION AUX CLUBS

Nous rappelons à tous les clubs que dans la mesure où la tablette est signée il y a un onglet où vous cliquez :

➤ Je déclare avoir pris connaissance.

Seuls les arbitres sont habilités à nous faire modifier les erreurs sur la tablette.

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission de Discipline,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.



IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 2 mars 2026 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
02/03/2026	D3	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	22/02/2026	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	23/02/2026
02/03/2026	D3	Joueur	F.C. SUD LAC	22/02/2026	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	23/02/2026
02/03/2026	Coupe Futsal / U17	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	22/02/2026	Auto suffisant	23/02/2026
02/03/2026	Coupe Futsal / U17	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	22/02/2026	2 MF dont Auto+1 match avec sursis	23/02/2026
02/03/2026	Coupe Futsal / U17	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	22/02/2026	Auto suffisant	23/02/2026

ANNEXES

- Rencontres
- Sommes dues au 25 février 2026
- Formations CDOSS
- Lutte contre les violences
- Criteriums U11 / Printemps 2026
- Manifestations A FUTSAL ROCHETTE OLYMPQUE

